

Plantation de l'Arbre de la laïcité

Publié le 16/12/2023



Les élèves plantent l'arbre de la laïcité. © Droits réservés

Bayet. Plantation de l'Arbre de la laïcité. La mairie, par l'intermédiaire de Philippe Busseron, maire, a décidé de planter un arbre de la laïcité (*). Car, comme l'a souligné le maire dans son discours, la laïcité est un principe fondamental qui promeut la liberté de conscience, garantit la neutralité de l'État et des collectivités territoriales à l'égard des différentes croyances.

Les notions de droits et de devoirs, le principe de laïcité doivent être explicités, développés, montrés. La laïcité, c'est la liberté de conscience, mais aussi des règles qui font que les religions n'ont pas leur place dans l'école laïque.

Planter un arbre symbolise l'enracinement de ces valeurs dans notre société. C'est une belle façon de célébrer la diversité et de promouvoir la paix.

Tous les enfants de l'école, ainsi que leurs enseignants ont manifesté, à leur manière, par différents chants leur soutien à cette initiative. Marie Noëlle Menat, adjointe au maire, a donné beaucoup de son temps pour réaliser différentes plantations dans le jardin des saveurs de Bayet. L'arbre planté est un poirier ornemental (pyrus calleryana chanticleer) dont les fruits ne se mangent pas, choisi pour sa rusticité et pour son peu d'entretien.

(*) Avec le soutien de Dominique Groso, DDEN de l'école Bayet ; Suzanne Martin, secrétaire pour l'union départementale DDEN ; Thierry Dumont, président DDEN de Saint-Pourçain ; Jacqueline Vacherat, observatoire pour la laïcité de l'Allier ; Gérard Laplanche, maire de Fleuriel représentant Véronique Pouzadoux, présidente de la com'com Saint-Pourçain Sioule Limagne.